

EXTRAIT DU REGISTRE
des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de : **ROMANECHÉ-THORINS**

Nombre de membres :

- en exercice : 19

- présents au Conseil Municipal : 14

- de suffrage exprimés : 17

Pour : 14

Contre :

Abstention : 3

Non participant :

Date de la convocation : 01/04/2022

Date d'affichage : 08/04/2022

Séance du : **14 avril 2022**

L'an deux mil vingt deux

Et le : *quatorze*

à **vingt** heures **trente**, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : **Monsieur Yannick VACHER, Maire** - assisté de : Messieurs Jean-Pierre REYNIER, Maurice FAVRE, Joël BROUTIN, Mesdames Josette GOMBERT, Aurélie BUFFA adjoints

Mesdames Monique LENFANT, Céline MASCHINOT, Lauranne LOMBARD, Marion PONT, Marie-France MONNET, Messieurs Charles AHIAFOKPO, Frédéric BERGERO, Philippe GUILLON

Excusés : Madame Patricia FLAMY représentée par Monsieur Joël BROUTIN
Monsieur Frédéric MEUNIER représenté par Charles AHIAFOKPO
Madame Sandrine TITOLO
Monsieur Thomas PATENOTRE représenté par Marie-France MONNET

Absents : Monsieur Thierry RATIGNIER

Madame Lauranne LOMBARD a été nommée secrétaire.

DELIB. 05/04/22

BUDGET PRIMITIF 2022

Le Maire donne lecture des propositions du budget primitif 2022 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à :

- ◆ **7 743 359 euros pour la section de fonctionnement**
- ◆ **8 006 591 euros pour la section d'investissement**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

➤ **Approuve** par 14 voix pour et 3 abstentions le Budget Primitif de l'exercice 2022.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Le Maire,

Yannick VACHER

